

FACULTE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES OU DE RECTIFICATION D'INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Formulaire à retourner par courrier à la Faculté de Droit et d'Économie :
15 avenue René Cassin CS 92003 – 97744 SAINT-DENIS CEDEX 9

Ou à déposer à l'administration générale de la Faculté de Droit et d'Économie : 1^{er} étage – Secrétariat Général,
Bureau de Madame VITTE ou Madame LEYGOUTE contre récépissé de dépôt.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Inscrit (e) sur la liste :

Demande la rectification pour une inscription sur la liste électorale – Collège des usagers

Date et heure limite de demande d'inscription sur listes électorales ou de correction, pour les inscriptions d'office.	Jeudi 24 septembre 2020, jour du scrutin
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

Demande d'inscription sur les listes électorales pour les élections du conseil sur demande expresse

Date et heure limite de demande de rectification et de demande d'inscription expresse.	Vendredi 18 septembre 2020 à 16 h 00
----------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------

Sont inscrits sur demande expresse sur les listes électorales

Collège des USAGERS	Les auditeurs, sous réserve qu'ils soient régulièrement inscrits à ce titre, et qu'ils suivent les mêmes formations que les étudiants de la Faculté de Droit et d'Économie.
------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date :

Signature du demandeur :

IMPORTANT : POUR ETRE VALABLE, CETTE DEMANDE DOIT **IMPERATIVEMENT** ETRE ACCOMPAGNEE DE LA PHOTOCOPIE DU JUSTIFICATIF D'IDENTITE SIGNE (CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT, CARTE PROFESSIONNELLE, PERMIS DE CONDUIRE) ET POUR LE COLLEGE DES USAGERS : LA PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE ET LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'ETUDIANT (OU CERTIFICAT DE SCOLARITE).

ANNEXE 1